

**PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale
du 06.04.2005**

Présidence : M. Georges CLAVEL

9 membres présents.

Ouverture de la séance à 20 h 06 à la buvette du stand.

Excusés :

Messieurs : Daniel Badoux, Rénaud Vulliamy, Michel Mermoud,
Eric Roulin, Blaise Gonin, Jacques Vulliamy et Claude
Puidoux.

Ordre du jour :

Point 1 : Nouveaux membres

Point 2 : Nomination des scrutateurs

Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal

Point 4 : Approbation des comptes

Point 5 : Rapport d'activités

Point 6 : Elections statutaires

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir
hors service

Point 8 : Communications du comité

Point 9 : Propositions individuelles

Point 1 : **Nouveaux membres**

Cette année il n'y a pas de nouveaux membres.

Point 2 : **Nomination des scrutateurs**

Messieurs Frédéric Mermoud et Pierre-Alain Bigler fonctionneront comme
scrutateurs si le bulletin secret est demandé.

Chef de bureau Monsieur Stéphane Binggeli.

Point 3 : **Approbation du dernier procès-verbal**

Il est donné lecture du PV de la séance ordinaire de l'Assemblée Générale
du 07.04.2004. La parole n'est pas demandée, il est accepté tel que
présenté.

Point 4 : Approbation des comptes

Notre caissier, M. Pierre HIRSCHI, nous donne lecture des comptes de l'exercice 2003. Au 31.12.2004 la fortune de notre société s'élève à Frs. **9'173.05**

Monsieur Frédéric Mermoud nous donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes; il invite l'Assemblée Générale à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.
Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 5 : Rapport d'activités

Le président nous donne lecture de quelques résultats de l'année écoulée. Il y a eu 55 tirs militaires en 2004 contre 89 en 2003 soit une baisse de 38%, avec 18 tirs en campagne nous avons terminé au 2^{ème} rang de la 4^{ème} catégorie, moyenne 63.666. Goumoens-la-Ville, qui tirait sur sa ligne de tir a obtenu la première place.

Il nous explique que cette baisse des tireurs est principalement due aux nouvelles classes d'âges d'armée 05.

D'autre part il signale à l'Assemblée Générale que vu l'ampleur des travaux, l'annexe a été terminée par l'entreprise privée Martin d'Echallens.

Point 6 : Elections statutaires

Le comité ayant été réélu l'année passée il reste inchangé.

Seule la commission de gestion est soumise à élection.

M. Alain Vulliamy, arrivé au terme de son mandat, quitte ; il est chaudement remercié par le président.

1^{er} vérificateur : Monsieur Frédéric Mermoud ;

2^{ème} Monsieur Blaise Gonin ;

Suppléant : Monsieur Sylvain Constantin.

Ils sont acclamés par l'assistance.

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Des changements notoires dans les prescriptions surtout dans les classes d'âges.

Georges Clavel nous en spécifie les principales pour 2005 : Jeunes tireurs de 1985 - 1987, astreints de 1969 - 1984, vétérans de 1936 - 1945, seniors vétérans de 1935 et antérieur.

Seront libérés en 2005 les classes 1969 à 1971 et pour autant qu'ils aient accompli leurs obligations militaires, les classes 1972 à 1975.

De ce fait ces militaires ne sont plus astreints.

Le tir en campagne aura lieu à Sugnens.

Point 8 : Communications du comité

Le président remercie les personnes nous ayant communiqué leur adresse email ; en effet elle a été très utile en début d'année pour plusieurs communiqués dont l'annulation de la journée d'entretien (faute du manque de matériel).

Nous avons essayé de placer une nouvelle date pour cette journée, mais sans succès.

Le chef des tirs nous informe que, pour le tir fédéral, tout est en ordre. Il nous reste maintenant à trouver un logement.

Pas d'autre communiqué.

Point 9 : Propositions individuelles

Aucune proposition.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 h 55.

Le Président :

Le Secrétaire :

Georges CLAVEL

Pierre GIROD